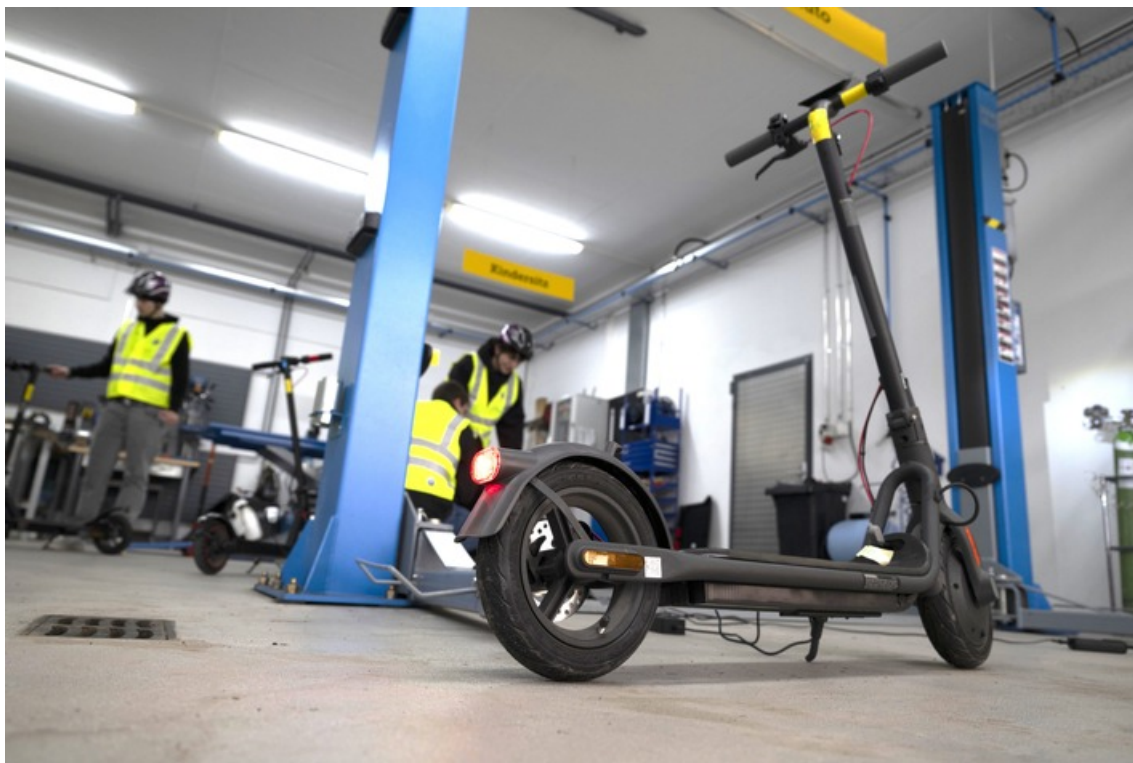


12.03.2025 - 08:00 Uhr

## Test TCS de trottinettes électriques bon marché : un niveau de qualité très variable



Vernier/Ostermundigen (ots) -

**Pas de suspense inutile : aucune des trottinettes électriques testées ne convainc sur l'ensemble des critères d'évaluation. Nous sommes même contraints de déconseiller un modèle, qui s'avère illégal. Le test révèle par ailleurs que le segment des trottinettes électriques bon marché offre bon nombre de produits similaires.**

Depuis plusieurs années, les trottinettes électriques font désormais partie des moyens de transport les plus populaires : Les ventes se maintiennent à un niveau élevé et les modèles à bas coût gagnent du terrain. Le test récemment mené sur les modèles les moins onéreux présente d'importants écarts en termes de qualité. Pour ce test TCS, dix modèles très prisés des consommateurs ou nouveautés intéressantes de moins de CHF 500.- ont été comparés selon les critères suivants : système d'entraînement, équipement, manipulation, propriétés de conduite et sécurité.

Les principales différences résident dans les performances de pointe et la capacité des batteries, c'est-à-dire l'autonomie, qui se situe dans ce test entre 14 et 40 kilomètres. Pour les produits affichant un résultat inférieur à 20 km, la question de la praticité au quotidien se pose, d'autant plus que la capacité des batteries diminue avec le temps.

En matière de sécurité, le constat est mitigé. De nombreux modèles disposent de très bons phares offrant un bon éclairage de la voie de circulation dans l'obscurité, certains étant même équipés de clignotants au niveau du guidon. En ce qui concerne les freins, qu'il s'agisse de la roue avant ou de la roue arrière, il est souvent assez faible. En revanche, aucun des modèles ne présente le risque de passer par-dessus le guidon en cas de freinage d'urgence incontrôlé. Il est donc particulièrement appréciable, compte tenu de la faiblesse des freins, que certains véhicules limitent la vitesse maximale en descente grâce à la récupération d'énergie.

### Même les meilleurs ne sont pas parfaits

Seuls deux modèles atteignent de justesse l'évaluation " Très recommandé ". Le Segway Ninebot E2 Pro D se hisse à la deuxième place du classement en termes de puissance maximale, avec près de 500 Watt au compteur. Cette puissance permet de réaliser de fortes accélérations, voire de gravir des pentes à 15 %, même avec un conducteur de 90 kg. Pour lutter contre les vols, ce modèle est livré avec un dispositif d'immobilisation paramétrable via une

application et peut être connecté à la fonction " Localiser " d'Apple. Dotée d'un large guidon, la trottinette électrique est bien stable, et le système de récupération permet de rouler sans presque jamais utiliser les freins. Au bout de 100 km environ, ce modèle présentait en revanche un peu de jeu dans les roulements du guidon.

Avec plus de 40 km d'autonomie, la " Trottinette électrique Street III " est la championne de ce test, et sa puissance de pointe supérieure à 500 Watt est, elle aussi, inégalée. Pour les longs trajets, le régulateur de vitesse s'avère très pratique. À noter cependant qu'en l'absence d'application, ce modèle ne propose pas de dispositif d'immobilisation.

### **Milieu de classement " Recommandé "**

En milieu de classement, les modèles ayant reçu l'évaluation " Recommandé " sont les suivants : VMAX, Niu Kqi 2 Pro, BTWIN, Xiaomi, Soflow, Navee et Ocean Drive. Bien que pratiques au quotidien, ces modèles présentent tous quelques points négatifs. Le VMAX VX5 ST obtient le meilleur résultat parmi les modèles de milieu de classement. Il offre une bonne accélération et beaucoup de puissance en montée, mais avec à peine 20 km, son autonomie reste assez limitée. L'inconvénient du Niu Kqi 2 Pro est son poids de 18,5 kg. Le BTWIN MD500 E est plutôt simple et dépourvu d'application. Avec moins de 250 Watt de puissance de pointe mesurée, le Xiaomi 4 Lite est le modèle le moins puissant du test, tandis que le Soflow est celui dont l'autonomie est la plus faible, avec 14 km. Le Navee V40 offre une puissance de pointe tout-à-fait correcte, supérieure à 400 Watt, mais son freinage est faible. Avec 12 kg de poids à vide, l'Ocean Drive E9 10 est la trottinette électrique la plus facile à transporter du test.

### **Le modèle dans l'illégalité**

Avec sa faible puissance de freinage, le modèle Hezzo HS-04 PRO est non seulement dangereux, mais même illégal. Le vendeur (Aliexpress) ne précise pas que ce modèle, dont la vitesse maximale atteint 25 km/h, ne peut être utilisé légalement sur les routes publiques Suisses, et nous avons pu le commander sans encombre. Au prix de vente s'ajoutent des droits de douane pour la TVA.

### **Problèmes concernant les réparations**

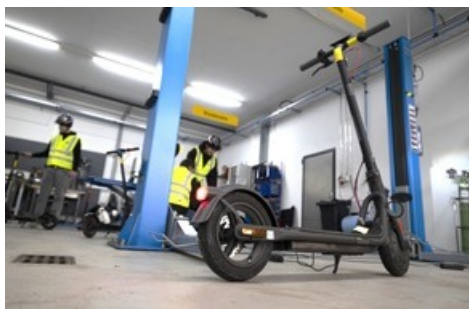
À la différence des vélos, les trottinettes électriques ne peuvent être réparées par des professionnels toutes marques. Si le véhicule a été acheté en ligne et qu'un centre de réparation existe, il faudra le renvoyer au fabricant. Pour ce faire, il convient de conserver l'emballage d'origine. La réparation la plus simple, frais de transport et de retour inclus, dépasse rapidement les CHF 100.-. On peut par ailleurs se demander si, pour cette catégorie de prix et passé un certain temps, une réparation s'avère réellement pertinente. Les trottinettes électriques achetées en magasin pourront être réparées plus facilement.

### **Règles de circulation**

- Comme les vélos électriques, les trottinettes électriques doivent en principe circuler sur la route, sur une piste cyclable lorsqu'il en existe une, mais jamais sur le trottoir.
- Or, à 20 km/h, les trottinettes électriques sont des véhicules très lents, qui peuvent représenter un obstacle pour les voitures et poids lourds présents sur la route, voire même pour les vélos électriques atteignant 25 km/h et les vélos sur les pistes cyclables.
- À l'heure actuelle, les trottinettes doivent en principe être bridées à 20 km/h, avec une tolérance de 10 % permettant d'atteindre une vitesse maximale avec assistance motorisée de 22 km/h. En descente, bon nombre de modèles atteignent une vitesse supérieure même sans assistance motorisée.
- Le port du casque n'est pas obligatoire, mais le TCS le recommande, tout comme celui d'un équipement de protection.
- La visibilité renforce également la sécurité, et le TCS recommande donc de porter des vêtements ou éléments réfléchissants. [MADE VISIBLE® by TCS](#) est la preuve que c'est possible sans pour autant renoncer au style !

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS  
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | [jordan.girod@tcs.ch](mailto:jordan.girod@tcs.ch)  
[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100929549> abgerufen werden.